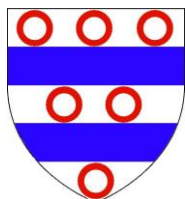


DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

Arrondissement d'Evry

Canton de Milly-la-Forêt

91720 BOIGNEVILLE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de BOIGNEVILLE

Téléphone : 01 64 99 40 07 - Télécopie : 01 64 99 35 56

Mail : mairie.boigneville@wanadoo.fr

Boigneville, le 1^{er} FEVRIER 2018

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution de l'art. L121-10 du Code des Communes)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune se réunira en séance ordinaire en MAIRIE

Le VENDREDI 09 FEVRIER 2018 A 20 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 DECEMBRE 2017
2. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement en attente du vote du B.P. 2018
3. Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) sur la commune de Boigneville
4. Nouveau statuts de la CC2V au 28/11/2017
5. Travaux de peinture des extérieurs de l'église, de la mairie et de l'Ecomusée
6. Travaux d'investissement : remplacement des portes du bâtiment situé Chemin de Malacroupi
7. DIVERS

Le Maire,
J.J. BOUSSAINGAULT

